



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN

le lundi 28 avril 2025 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES - CHR de Huy - Recapitalisation du CHR de Huy - Augmentation du capital - DÉCISION
2. PERSONNEL - Ethias Pension Fund OFP - pension complémentaire des membres du personnel contractuels - Adaptation - APPROBATION
3. CONVENTION - BÂTIMENTS COMMUNAUX - Mise à disposition d'un local situé Chemin de Sandron 1 à 4570 Marchin, à l'Asbl "Chorale Émotions" - DÉCISION
4. CONVENTION - BÂTIMENTS COMMUNAUX - Mise à disposition d'un local situé dans le module préfabriqué n° 5 - DÉCISION
5. CONVENTION - BÂTIMENTS COMMUNAUX - Mise à disposition de l'ancien local du club de billard - DÉCISION
6. MARCHÉS PUBLICS - Travaux stabilité du kiosque de Belle-Maison (2025-271) - Approbation des conditions, du mode de passation et de consultation des firmes - RATIFICATION
7. ATL - Centre De Vacances - Organisation des vacances d'été 2025 - DÉCISION
8. ATL - Centre De Vacances - 07 juillet au 14 août 2025 - Modalités de mise à disposition d'un fonds de caisse aux coordinateur(ice)s du centre de vacances - DÉCISION

9. ATL - Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil - Désignation de la composante 1 - DÉCISION
10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Conseil Consultatif Communal des Aînés 2025 - 2030 - validation des membres et augmentation temporaire du nombre de membres effectifs - DÉCISION
11. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Désignation des représentants communaux dans les ASBL et structures para locales - DÉCISION
12. HEMECO - Zone de secours HEMECO – rapport d'activité sur le Plan Annuel de Prévention Incendie 2024 – PRISE D'ACTE
13. INFORMATION(S) du Collège communal - COMMUNICATION
14. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

Fait à Marchin, le 15 avril 2025,

PAR LE COLLÈGE,

La Directrice générale f.f.,



Déborah WARDEGA



Le Bourgmestre,



Adrien CARLOZZI